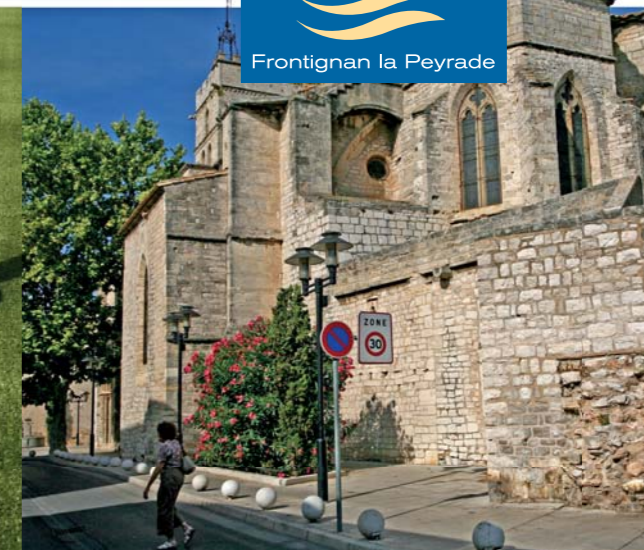
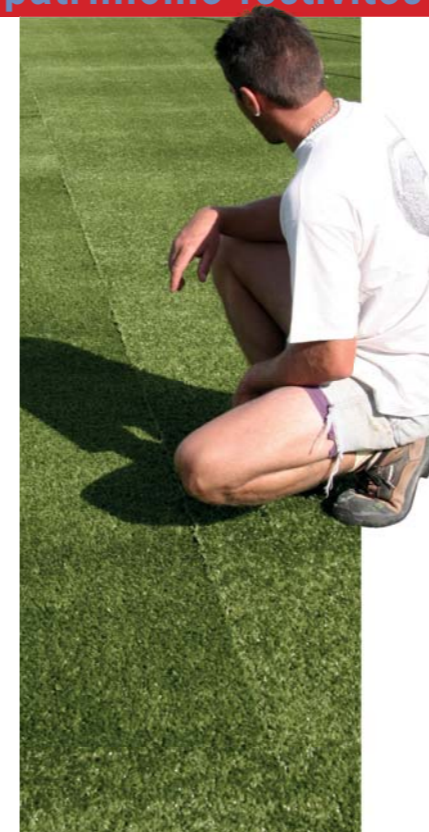


enville

à Frontignan la Peyrade



Économies d'énergie et développement durable

La Ville est clairement engagée dans une démarche de réduction des consommations, préalable choisi à la mise en place de l'agenda 21.

Cette gestion serrée de l'énergie passe par des dispositifs simples, comme des économiseurs d'eau ou des luminaires peu consommateurs d'énergie, mais aussi par des changements de comportements et de pratiques. Parallèlement, l'usage des énergies renouvelables, notamment la pose de panneaux photovoltaïques (solaire), est à l'étude sur plusieurs bâtiments communaux.

- Eau**
 - Relevé mensuel systématique de tous les compteurs afin de détecter les fuites au plus tôt.
 - Limitation de l'utilisation de l'eau pour les arrosages, les débits d'eau sanitaire, le nettoyage du marché...
 - Recyclage de l'eau.
 - Remplacement des terrains de sports engazonnés par des terrains synthétiques.
 - Plantation d'arbres et de végétaux méditerranéens peu gourmands en eau.
- Éclairage public**
 - Optimisation de l'éclairage en fonction de la nature des voies.
 - Remplacement des ampoules par des luminaires moins consommateurs d'énergie (type led).
 - Minimisation de l'éclairage des stades.
- Carburants**
 - Acquisition de véhicules «propres».
- Chauffage**
 - Baisse de 1°C dans les bâtiments publics sans dégradation du confort des usagers.
 - Remplacement de chaudières vétustes ou de convecteurs électriques par d'autre mode de chauffage moins coûteux.
 - Travaux d'isolation thermique de certains bâtiments.
- Consommables**
 - Réduction de l'usage de fournitures, notamment le papier, dans tous les services de la Ville.
 - Achat de désherbeurs thermiques.

Le développement durable est une conception de l'intérêt public qui vise au respect de l'environnement et à la réduction des inégalités sociales. C'est un choix politique qui, au-delà de la préservation de la planète et du bien-être de ses habitants, permet de réaliser de réelles économies financières.



Budget du Port
Global > 1 765 973 €
Investissements > 472 760 € en 2010
Fonctionnement > 1 293 213 €

En 2010, le plus ancien ponton du port (140m) sera remplacé. En 2009, le taux de remplissage du port a augmenté de près de 13% par rapport à 2008 avec 8120 nuitées comptabilisées en 2009. Un vrai succès.

Fiscalité sociale

Pour la 8^e année consécutive, la Ville limite l'augmentation des taux des taxes locales à celle de l'inflation 2010 définie par l'INSEE, à savoir + 1,2%.

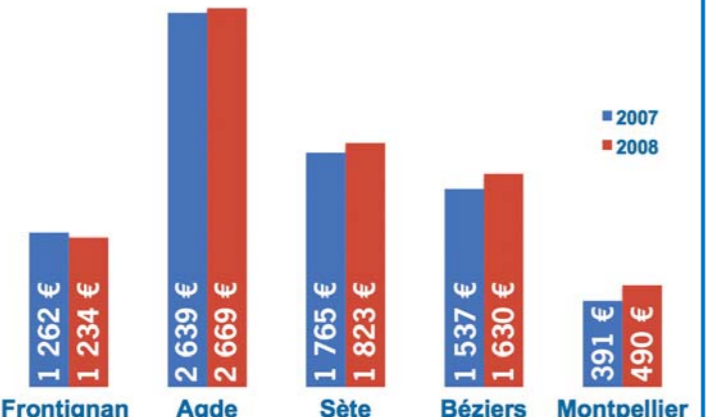
Taux 2010
Taxe habitation
+ 24,08 %
Foncier bâti
+ 32,84 %
Foncier non bâti
+ 119,43 %

Le produit des trois taxes s'élève à 13 M € auxquels s'ajoutent 4 M € de compensation sur la taxe professionnelle de Thau agglomération, soit 17 M €.



La légère augmentation des taux est cependant fortement compensée par le maintien des abattements sur la taxe d'habitation (uniquement pour les résidences principales), supprimés dans la plupart des communes alentours. Si les dégrèvements pour plafond de revenus sont imposés par la loi, le maintien de ces abattements par la Ville traduit une politique sociale en faveur des familles, notamment les moins fortunées, et représente une non recette de près d'1 M € pour la Ville. **Ainsi, la Ville a choisit de maintenir l'abattement général à la base pour tous, à son taux maximum (15%), ce qui représente une diminution de l'ordre de 98€ pour chaque foyer quel que soit**

Endettement



Alors que l'endettement par habitant est à la hausse partout ailleurs, il baisse à Frontignan. Cette tendance, amorcée depuis plusieurs années, s'explique par un recours maîtrisé à l'emprunt et se confirme ces deux dernières années avec 1143€ par habitant en 2009 et 1113 € en 2010.

Chiffres officiels disponibles sur le site Bercy colloc www.colloc.bercy.gouv.fr du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et celui du Budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État.

Dotations de l'État

En 2010, les dotations et compensations de l'État s'élèvent à 6,4 M €. Elles étaient de 6,3 M € en 2009. La hausse de cette recette s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre d'habitants, et donc au seul dynamisme de la commune. Sans cette évolution, l'augmentation de la dotation forfaitaire, qui représente plus de 60% de la dotation globale, se situerait bien en dessous de l'inflation.

